



Communiqué de presse, 19 janvier 2018

Un arrêt du Tribunal fédéral menace les mesures d'encouragement en faveur des sports de neige

Le Tribunal fédéral a rendu un arrêt à fin décembre 2017 stipulant que les écoles ne peuvent exiger qu'une participation financière des parents aux coûts pour l'organisation d'excursions et de camps obligatoires d'au maximum 16.- francs par jour. Sans une contribution financière plus élevée, les excursions et les camps (de sports de neige) pourraient bien ne plus être proposés au sein des écoles suisses. L'Initiative sports de neige Suisse est consternée et déplore que les mesures d'encouragement pour la promotion des sports de neige au sein des écoles, qui ont déjà fait leur preuve et sont soutenues par le Parlement, soient menacées par cet arrêt du Tribunal fédéral.

Les répercussions à court terme d'une telle décision pourraient tout simplement entraîner la disparation des excursions et des camps au sein des établissements scolaires suisses. La poursuite même de notre mission, dont le but est que les camps et les journées de sports de neige soient à nouveau proposés régulièrement au sein de toutes les écoles de Suisse, est ainsi entravée. Une mission pourtant cautionnée par la Confédération et le milieu économique.

L'Initiative sports de neige Suisse salue elle aussi le droit constitutionnel qui garantit un enseignement obligatoire gratuit et accessible à tout un chacun. L'organisation d'excursions, de semaines de projet et de camps fait cependant partie de la mission centrale des écoles publiques et doit permettre aux enfants de vivre des expériences qui n'ont pas leur place dans le cadre de l'enseignement régulier.

Les activités de sports de neige – un bien du patrimoine culturel suisse – permettent aux enfants de vivre des expériences fondatrices : découvrir la nature et le monde alpin, pratiquer une activité sportive ou encore comment adopter un comportement sûr et sain sur la neige. Par ailleurs, de telles activités encouragent les échanges sociaux, la compréhension mutuelle et favorisent également l'intégration d'enfants issus de milieux culturels différents.

Depuis quelques années déjà, soit bien avant que le Tribunal fédéral ne rende cet arrêt, la Confédération, les associations et les prestataires de services de la branche se sont unis pour fonder l'Initiative sports de neige suisse dont le but est de proposer, par le biais de la plateforme gosnow.ch, des journées et des camps de sports de neige à des prix attractifs.

Dans le cas où de telles activités seraient à l'avenir cofinancées par des contributions financières parentales aussi minimales, les cantons et les communes devront alors trouver au plus vite des sources de financement complémentaires.



Schneesportinitiative Schweiz
Initiative sports de neige Suisse
Iniziativa sport sulla neve Svizzera

GoSnow.ch – LA plate-forme en faveur du bien culturel suisse que sont les sports de neige

L'objectif de l'association Initiative sports de neige Suisse est de favoriser la pratique des activités de sports de neige auprès des écoles de toute la Suisse. Cette association à but non lucratif est largement ancrée au niveau national. Elle a été fondée et est financée par les acteurs suivants: ASMAS Commerce de sport Suisse, Association Suisse des Services des Sport ASSS, LCH Association faitière des enseignantes et des enseignants suisses, Remontées Mécaniques Suisses RMS, la Fédération suisse du tourisme FST, Office fédéral du sport OFSPO, Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Association des fournisseurs suisses d'articles de sport SPAF, Swiss Snowsports et Swiss Ski.

La plate-forme www.GoSnow.ch propose des offres clé en main pour des camps ou des journées de sports de neige à des prix attrayants ainsi que des informations, des moyens d'aide et didactiques pour les enseignantes et les enseignants autour du thème des sports de neige. L'engagement des prestataires de services de ces offres et les prix attrayants reflètent une stratégie commune du secteur du tourisme, d'associations sportives, de l'industrie des articles de ski et de la Confédération dans le but de préserver et développer le bien culturel suisse que représentent les sports de neige.

Pour obtenir plus d'informations, nous vous prions de bien vouloir contacter :

Pierre Pfefferlé, Vize-Président de l'Initiative sports de neige Suisse

Tél.: +41 79 401 74 48